

# CCES

Canadian Centre for Ethics in Sport  
Centre canadien pour l'éthique dans le sport

Respecter son sport, c'est se respecter soi-même.

## Rapport annuel

1<sup>er</sup> avril 2003 à 31 mars 2004

***VISION GLOBALE / VALEURS CANADIENNES***



# Message pour les partenaires

Alors que nous jetons un regard sur l'année passée, nous sommes frappés de voir dans quelle mesure les questions d'éthique ont dominé la conscience publique au Canada et de par le monde. Du monde des affaires à celui de la politique et de la religion au sport, les comportements qui ne respectent pas l'éthique ont été remis en question. Il semblerait que le besoin d'un système de sport basé sur l'éthique au Canada n'ait jamais été aussi pressant; il va sans dire que le désir parmi les Canadiens d'un sport axé sur les valeurs n'a jamais été aussi grand.

C'est dans ce contexte que le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) est privilégié de desservir nos partenaires dans la communauté sportive grâce à nos efforts qui visent à assurer que le sport soit une force sociale puissante et positive dans notre société. Nous sommes heureux, dans le cadre du présent rapport annuel, de décrire à nos partenaires nos activités et nos réalisations pour 2003-2004.

Dans le rapport annuel de l'année dernière, nous faisons référence à quatre documents clés qui offraient des répercussions importantes sur l'éthique dans le sport, tant sur le plan international que national. En 2003-2004, nous avons commencé à traduire ces documents de politique en action concrète.

La **Politique canadienne du sport** et la nouvelle **Loi sur l'activité physique et le sport** servent de fer de lance pour le mandat national du CCES afin de promouvoir la conduite basée sur l'éthique dans tous les aspects du sport au Canada. Une pierre angulaire de la Politique canadienne du sport est la **Stratégie canadienne sur l'éthique dans le sport**. La stratégie guide la façon de penser du CCES depuis un certain nombre d'années, mais l'année dernière le tout a pris forme sous le nom de la Stratégie Sport pur. Un Secrétariat pour la Stratégie, logé au sein du CCES, a été créé et d'importantes activités clés ont été menées en vertu du plan d'action de la Stratégie. Ainsi, le CCES a été l'hôte du **Symposium Le Sport que nous voulons** en septembre 2003, lequel a regroupé une centaine de Canadiens offrant diverses expertises et expériences sur la jeunesse et sur le sport. L'énergie et les idées générées par ces discussions de deux jours nous ont lancés dans une direction à partir de laquelle les valeurs véritables du sport émergeront et la valeur véritable du sport pourra se réaliser.

Le fait de se conformer au **Code mondial antidopage** et d'appliquer le tout à notre programme national de contrôle antidopage, a exigé une refonte complète de notre politique et des règlements existants. Il était crucial d'impliquer la communauté sportive dans le processus d'ébauche afin de

s'assurer d'avoir une entente collective au niveau du nouveau **Programme canadien antidopage**. Le nouveau programme prendra effet le 1<sup>er</sup> juin 2004 et nous aurons la satisfaction de savoir que son évolution a été façonnée par ses détenteurs et ses partenaires.

Le sport peut et devrait jouer un rôle important au niveau du façonnement du caractère de la jeunesse, de la création de meilleures communautés, et afin de refléter les valeurs de notre société. Le sport est un bien public vital et important au Canada; hautement apprécié par ses citoyens et comportant des avantages à long terme pour les personnes et les communautés. Le CCES s'engage à soutenir l'éthique dans le système sportif canadien, de concert avec la communauté du sport et au nom de celle-ci, et aussi pour la société canadienne dans son ensemble.

Nous sommes redevables ainsi à notre Conseil d'administration talentueux et doué pour leur vision, leur leadership et leur engagement altruiste à rendre le sport meilleur. Nous sommes aussi redevables et reconnaissants au personnel du CCES dont l'engagement à un sport éthique n'a d'égal que leur désir et travail acharné à la réalisation de cet objectif. Les réalisations documentées dans le présent rapport sont un testament à leur excellence.

Enfin, l'année dernière a mis fin à un chapitre important de l'histoire du CCES. Le président fondateur, le docteur Andrew Pipe, et son premier président et directeur général, Victor Lachance, ont quitté leur poste respectif au sein du CCES. Ces architectes à l'origine de l'organisation ont laissé une marque indélébile sur la forme, les valeurs et la réputation du CCES. Nous nous efforçons de maintenir leurs standards élevés de professionnalisme et d'excellence alors que nous poursuivons le travail de l'organisation dans les années à venir.



Roger Jackson, Ph. D.  
Président du conseil d'administration



Paul Melia  
Président et directeur général

*Pour en savoir plus sur le Centre canadien sur l'éthique dans le sport, communiquez avec nous :*

Téléphone : (613) 521-3340

Télécopieur : (613) 521-3134

Courriel : [info@cces.ca](mailto:info@cces.ca)

Site Internet : [www.cces.ca](http://www.cces.ca)

# Faits saillants

*L'année qui s'est écoulée a été marquée par un esprit de collaboration, alors que nos succès tant sur le plan national que sur le plan international, ont été façonnés et partagés par nos partenaires.*

**Le Symposium Le Sport que nous voulons** a été organisé en septembre 2003 afin de lancer les discussions au niveau des Canadiens sur les valeurs que nous voulons que notre système de sport communautaire promouvoit. Cent dix participants composés de jeunes, de parents, d'entraîneurs, d'athlètes, de médias, de développeurs communautaires, d'officiels, d'administrateurs et de chercheurs ont pris part à cet événement de deux jours (voir page 4).

Le programme de contrôle antidopage national du Canada est devenu l'un des premiers au monde à recevoir la certification **ISO 9001: 2000 Norme de management de la qualité** avec une portée d'enregistrement à la norme ISO PAS 18873 : Norme internationale de lutte contre le dopage (voir page 6).

Durant 2003, le CCES a mené **un nombre record de tests sur les athlètes canadiens** (2 375), envoyant par le fait même un message clair et fort à l'effet que les athlètes peuvent faire l'objet de test en tout temps et à n'importe quel endroit. L'organisation a de plus établi des records pour le nombre de tests nationaux (2 105) et le nombre de tests inopinés (1 556). Au total, 2 949 tests de tout genre ont été effectués durant l'année civile (voir page 6).

**Roger Jackson, Ph. D., est devenu le nouveau président du Conseil d'administration** du CCES au mois de novembre, succédant au docteur Andrew Pipe. **La docteur Louise Walker** a été nommée **vice-présidente** pour un mandat de trois ans, et l'honorable Lawrence A. Poitras, c.r., a débuté un mandat de trois ans en tant que membre du Conseil d'administration (voir page 2).

Un **atelier sur l'observation du Code mondial antidopage** a été donné aux représentants des pays africains en Côte d'Ivoire en novembre. L'atelier a permis d'identifier la fondation et les processus administratifs pour la bonne marche d'un programme d'observation du Code mondial antidopage (voir page 13).

En septembre 2003, le **Secrétariat Sport pur** a été créé au sein du CCES afin de coordonner le travail au niveau de la Stratégie Sport pur (voir page 5).

Le nouveau **Programme canadien antidopage** est entré en vigueur à la suite d'un processus prudent et exhaustif de consultation avec la communauté sportive canadienne. Depuis les grandes lignes en avril 2003, jusqu'à l'ébauche complète finale en janvier 2004, le programme a été présenté au public pour fins d'examen à quatre reprises.

**Paul Melia est devenu président et directeur général** du CCES, succédant ainsi dans les deux rôles à Victor Lachance, qui a fait une transition en tant que leader du Groupe Le Sport est important. M. Melia était auparavant responsable des opérations quotidiennes du CCES en tant que chef des opérations depuis 2000.

Le 28 avril 2003, **l'Association des organisations nationales antidopage** était établie afin d'appuyer le développement de programmes nationaux antidopage. Le directeur général du CCES a été nommé président de l'Association, qui comprend maintenant 26 membres (voir page 13).

Il y a eu 165 **demandes de renseignements des médias** durant l'exercice financier. Les sujets englobaient le THG, les tentes hypoxiques, les infractions en matière de dopage, et les tests dans le hockey junior.

Un **Atelier pour les agents de contrôle de dopage** s'est tenu en octobre 2003 afin de certifier de nouveau les 65 membres de notre équipe de cueillette des échantillons. Les personnes présentes ont été en mesure d'obtenir une expérience sur place quant au système Berlinger et la cueillette d'échantillons sanguins (voir page 9).

Conseil d'administration	2
Initiatives en matière d'éthique dans le sport	4
Programme canadien de contrôle antidopage	6
Partenariats canadiens	11
Partenariats internationaux	12
L'équipe CCES	14
Rapport du vérificateur	15

# Conseil d'administration



**Roger Jackson,  
Ph. D.,  
Président**

Professeur à la faculté de kinésiologie de l'Université de Calgary  
Représentant du Canada successivement à trois Jeux olympiques d'été,

en commençant par les Jeux de Tokyo (1964) où il a remporté la médaille d'or à l'aviron (aviron à deux sans barreur)

Ancien directeur du Centre de médecine sportive de l'Université de Calgary, 1988-2003

Ancien directeur de Sport Canada

Ancien doyen de la faculté d'éducation physique de l'Université de Calgary

Ancien président de l'Association olympique canadienne

Officier de l'Ordre du Canada

Membre du Temple de la renommée du sport canadien



**L'honorable  
Charles L.  
Dubin,  
Conseiller  
honoraire**

Conseillé juridique chez Torys LLP

Nommé conseil de la

Reine en 1950, à l'époque la plus jeune personne du Commonwealth à avoir droit à un tel honneur

Nommé à la Cour d'appel de l'Ontario, 1973

Juge en chef de l'Ontario, 1990-1996

Commissaire de la Commission d'enquête sur le recours aux drogues et aux pratiques interdites pour améliorer la performance athlétique, 1988

Officier de l'Ordre du Canada

Membre de l'Ordre de l'Ontario

Récipiendaire du Prix Ramon John Hnatyshyn du droit, 1998

Commissaire en éthique du Comité de candidature de Toronto pour les Jeux olympiques de 2008

Conseiller en éthique de la corporation chargée d'étudier la revitalisation du secteur riverain de Toronto



**Dr. Louise  
Walker, Vice-  
présidente**

Codirectrice du Centre de médecine sportive d'Ottawa

Chargée de cours en médecine clinique à la Faculté de médecine de

l'Université d'Ottawa

Obtenu son doctorat en médecine à l'Université de Toronto en 1977 (la meilleure étudiante de sa promotion)

Intronisée au Temple de la renommée sportive de l'Université de Toronto en 1993

Ancienne médecin d'équipe auprès de l'équipe nationale féminine de hockey

Pratique la médecine sportive depuis 1981

Championne canadienne de saut en hauteur en 1973

Participé aux Jeux olympiques de 1972 et de 1976

Médaillée d'argent aux Jeux du Commonwealth de 1974

Membre (et ancienne présidente) de l'Académie canadienne de médecine sportive

Ancienne membre du conseil d'administration du Conseil canadien de la médecine sportive



**Pierre Harvey**

Ingénieur mécanique et consultant auprès de l'industrie de l'équipement sportif  
Analyse pour le ski de fond à Radio-Canada pendant les trois éditions des Jeux olympiques d'hiver des années 1990

Premier Canadien à prendre part à des Jeux olympiques d'hiver et d'été la même année, soit en 1984

Membre de l'équipe nationale de cyclisme lors des Jeux olympiques de Montréal en 1976

S'est hissé parmi les meilleurs résultats canadiens aux Jeux olympiques et en Coupe du monde de ski de fond durant les années 1980, gagnant trois compétitions en Coupe du monde

Instauré une course de vélos de montagne très populaire baptisée le RAID Pierre Harvey

Membre de l'Ordre du Canada

Membre du Panthéon des sports du Québec, du Temple de la renommée du ski canadien, et du Temple de la renommée du cyclisme québécois



**Dr. Andrew  
Pipe, Président  
émérite**

Directeur du Centre de prévention et de réadaptation de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa

Professeur agrégé en médecine à l'Université d'Ottawa

Membre fondateur de la Commission pour l'Esprit sportif

En 1989, après la parution du rapport de la Commission Dubin, on a demandé au Dr Pipe de participer à la mise sur pied et au développement de l'organisation nationale de lutte contre le dopage du Canada, aujourd'hui le CCES

Médecin en chef de l'équipe olympique canadienne aux Jeux olympiques de l'été 1992 à Barcelone

Président sortant de l'Académie canadienne de médecine sportive

Premier Canadien à recevoir le prix décerné par le Comité international olympique pour les services insignes rendus dans le domaine de la médecine sportive

Membre de l'Ordre du Canada et du Temple de la renommée olympique du Canada

Principal rédacteur adjoint du *Clinical Journal of Sport Medicine*



**Marjorie  
Blackhurst,  
Ph. D.**

Présidente de CEO Directions

Vice-présidente du Conseil d'administration de l'hôpital Scarborough de Toronto

Ancienne gestionnaire des ressources humaines, des affaires publiques et de la stratégie d'entreprise chez Shell Canada

Membre du Conseil d'administration d'Esprit sportif Canada, 1993-1996

Ancienne membre du Groupe de travail du Ministre sur la politique fédérale en matière de sport responsable à l'origine du rapport-jalon *Le sport : Un pas d'avance*, un projet de plan d'action sur l'avenir du sport au Canada

Participante à la Commission canadienne pour l'esprit sportif

Ancienne vice-présidente du Conseil canadien du sport



**L'honorable  
Lawrence A.  
Poitras, C.M.,  
C.R.**

Associé principal du bureau de Montréal de Borden Ladner Gervais où il est le

coordonnateur régional du groupe Méthodes alternatives de résolution de conflits

Ancien juge en chef adjoint et juge en chef de la Cour supérieure du Québec de 1983 à 1996

Membre du Barreau de Montréal, de l'Association du Barreau canadien et de l'Association du Barreau international et de sa division sur l'arbitrage et la médiation

Membre fondateur, ancien vice-président et président de l'Association canadienne des juges des cours supérieures de 1979 à 1983

Membre d'ADR Chambers et du Centre canadien d'arbitrage commercial

Médiateur accrédité de la Cour supérieure et membre de la International Academy of Mediators

Membre de la Commission royale d'enquête sur l'affaire Donald Marshall, Jr, à Halifax et Sydney, N.E. de 1987 à 1990

Président de la Commission d'enquête du Québec sur la Sûreté du Québec de 1996 à 1998

Doctorat en droit civil honoris causa de l'Université Bishop, 1995

Prix d'excellence de l'Institut canadien pour la résolution des conflits, 1998



**Gordon I. Kirke,  
C.R.**

Avocat spécialisé dans les industries du divertissement et du sport

Professeur de droit du sport et du divertissement à

l'Université York et à l'Université de Toronto

Premier directeur Canadien de la Sports Lawyers Association, basée aux États-unis

Auteur du rapport *Joueurs avant tout*, qui traitait des abus sexuels et du harcèlement au hockey

Directeur de la Fondation Sheldon Kennedy, de la Children's Aid Foundation of Metropolitan Toronto, de l'Ontario Special Olympics Foundation, et de d'autres oeuvres de charité pour les enfants



**Paul Melia**

Président, directeur général et secrétaire-trésorier du CCES

Paul joue un rôle de premier plan dans la direction des activités du CCES, notamment l'administration du réputé programme

canadien de contrôle antidopage et œuvre en étroite collaboration avec les gouvernements et les diverses organisations sportives à l'élaboration d'une stratégie canadienne sur l'éthique dans le sport

Ancien directeur de l'éducation et des communications, et ancien directeur de l'exploitation, du CCES

Ancien vice-président régional chez In-Touch Survey Systems Inc.

Titulaire d'une maîtrise en administration de la santé de l'Université d'Ottawa

Ancien chef de la division des programmes de renoncement au tabagisme à Santé Canada, où il s'est occupé de la direction des stratégies de réduction du tabagisme

Possède de vastes connaissances et une expertise considérable dans le développement et la mise en œuvre de campagnes d'information publique, d'éducation et de changement social en matière de santé et de société



**Victor  
Lachance**

Conseiller sénior du CCES et Président de la Fondation de l'Esprit du sport

Leader principal du groupe Le Sport est important

Ancien président et directeur général du Centre canadien sur le dopage sportif – le Centre a reçu en 1995 sous sa direction le Prix d'excellence en affaires du Conseil canadien du sport

Membre de la Commission canadienne pour l'esprit sportif, 1992-1994

Membre du Comité d'examen national de Santé Canada pour les subventions accordées aux organismes de bénévoles actifs dans le domaine de la santé, 1992-1996

Ancien directeur exécutif du Conseil canadien sur le tabagisme et la santé

Récipiendaire du Certificat de mérite de l'Association canadienne de santé publique pour sa contribution à la réduction du tabagisme au Canada

Arbitre et médiateur du programme de règlement extrajudiciaire des différends du Centre for Sport and Law



**Bartha Maria  
Knoppers,  
Ph. D.**

Chaire de recherche du Canada en droit et en médecine

Professeure titulaire à la Faculté de droit de l'Université de Montréal

Chercheuse principale au Centre de recherche en droit public

Avocate chez Borden Ladner Gervais  
Diplômée de l'Université McMaster (B.A.), de l'Université de l'Alberta (M.A.), de l'Université McGill (LL.B., B.C.L.), de l'Université Cambridge au Royaume-Uni (D.L.S.), de la Sorbonne (Paris I) (Ph. D.)

Présidente du Comité d'éthique international de la Human Genome Organisation

Cofondatrice de l'Institut international de recherche en éthique et en biomédecine

Codirectrice du Réseau québécois de médecine génétique appliquée

Membre du comité sur l'éthique professionnel de la American Society of Human Genetics

Membre du Conseil d'administration de Génome Canada

Membre du Conseil consultatif international des Instituts de recherche en santé du Canada

Officier de l'Ordre du Canada

## Comités du CCES

Le CCES bénéficie de l'expertise et de l'expérience de nombreuses personnes qui siègent aux comités de l'organisation, dont les membres du Comité de révision des enjeux éthiques, du Forum national sur l'éthique dans le sport et du Comité d'étude du contrôle du dopage.

## Nominations au Conseil d'administration

Le CCES accepte les déclarations d'intérêt ou la soumission de la candidature de personnes qui désiraient donner de leur temps à l'organisation à titre de bénévole. Notre Conseil d'administration est formé de Canadiens et de Canadiennes qui possèdent l'expertise requise dans divers domaines, afin d'assurer une saine gestion du CCES. Si vous connaissez une personne qui pourrait contribuer au CCES, veuillez proposer sa candidature par courrier électronique à [nominations@cces.ca](mailto:nominations@cces.ca).

# Initiatives en matière d'éthique dans le sport

*Les efforts du CCES afin de créer une expérience de sport communautaire plus axée sur les valeurs au Canada ont reçu l'appui de nombreux partenaires.*

## Symposium Le Sport que nous voulons

Les Canadiens ont de grandes attentes en ce qui concerne l'effet positif du sport communautaire sur le développement moral, mental, physique et social des enfants et des jeunes. Un récent sondage, cependant, révèle que le sport au niveau communautaire au Canada ne répond pas à ces grandes attentes.

En guise de réponse à ces préoccupations, le Symposium Le Sport que nous voulons a eu lieu en septembre 2003. Cent dix participants de partout au Canada comprenant des jeunes, des parents, des entraîneurs, des athlètes, des médias, des développeurs communautaires, des officiels, des administrateurs, des chercheurs et des représentants des gouvernements ont participé à cet événement de deux jours.

Le Symposium a eu lieu afin d'amorcer les discussions quant aux valeurs que le système de sport communautaire devrait promouvoir et présenter comme un modèle. Quatre secteurs principaux ont été abordés :

**Le sport que nous voulons** a permis d'identifier les plus importantes valeurs individuelles telles que : plaisir, respect, accessibilité, esprit sportif et inclusion; en plus des valeurs communautaires les plus importantes telles que : égalité d'accès, tolérance et respect mutuel, un environnement sécuritaire et accueillant, et des citoyens en santé.

**Le sport que nous avons** a exploré les forces et les restrictions actuelles du système de sport national afin de pouvoir livrer de manière efficace ces valeurs.

**Le changement requis** comprenait un examen des systèmes de sport des autres pays (l'Irlande et le Norvège). Il est recommandé d'utiliser une approche universelle, inclusive et complète afin d'engager les Canadiens au niveau des grands changements et des grandes actions requis afin de créer une nouvelle attitude mentale du public pour le sport communautaire.

**Le dialogue pour le changement** a examiné l'avenir du dialogue national qui doit être stratégiquement ciblé autour des personnes d'influence et impliquer les communautés.

Les résultats du Symposium seront utilisés par le CCES, Sport Canada et la Stratégie Sport pur afin d'élaborer un plan d'action pour initier et faire progresser le dialogue national.

Télécharger le rapport final du Symposium à l'adresse : [www.cces.ca/pdfs/CCES-RPT-SymposiumFinalReport-F.pdf](http://www.cces.ca/pdfs/CCES-RPT-SymposiumFinalReport-F.pdf).

## Mouvement Sport pur

Le CCES joue un rôle important quant à la progression du Mouvement Sport pur. Le Mouvement est fondé sur les valeurs fondamentales de l'excellence, l'équité, l'inclusion, le plaisir et le respect pour toutes les personnes impliquées dans le sport à tous les niveaux. Ce Mouvement se répand rapidement alors que les personnes, les organisations et les communautés se connectent et s'identifient sans problème au potentiel de l'impact positif du Sport pur sur les jeunes et les moins jeunes. Le but du Sport pur veut que tous les niveaux du système de sport profitent de ces valeurs et manifestent celles-ci par l'entremise du comportement des athlètes, des entraîneurs, des officiels, des administrateurs, des parents et des spectateurs.

## Stratégie Sport pur

Le CCES est le collaborateur clé à la stratégie éthique nationale du Canada pour le sport : la Stratégie Sport pur. La Stratégie est fondée sur la Déclaration de London, laquelle a été adoptée par les ministres du sport fédéral et provinciaux/territoriaux durant les Jeux du Canada 2001. La Stratégie Sport pur précise les lignes directrices pour des actions collectives et volontaires dans le but de changer les attitudes, les valeurs et les comportements dans les divers niveaux de sport, et est un collaborateur important au Mouvement Sport pur.

Sur une période de dix ans, la Stratégie aidera la communauté du sport et les gouvernements à comprendre et à faire face à la vaste gamme des questions éthiques qui se reflètent dans le sport. Ces questions englobent l'utilisation de substances interdites, le harcèlement, la violence, les différends, l'inclusion, la transparence organisationnelle et l'imputabilité, de même que l'influence du sport professionnel sur le sport communautaire et la société canadienne.

Le plan d'action de la Stratégie est dirigé par un comité directeur qui comprend des représentants de Athlètes CAN, du Comité olympique du Canada, de l'Association canadienne des entraîneurs professionnels, des Officiels du sport de Canada, de deux organisations de sport nationales, de trois gouvernements provinciaux/territoriaux, du Conseil canadien des fédérations provinciales/territoriales de sport, de Sport Canada (co-président) et du CCES (co-président). En septembre 2003, un secrétariat a été créé au sein du CCES afin de coordonner le travail.

Visiter [www.sportpur.ca](http://www.sportpur.ca) pour plus de renseignements.

## Communauté Sport pur en ligne

La communauté Sport pur en ligne a été lancée cette année afin de permettre aux Canadiens de discuter les questions et d'échanger des renseignements concernant l'éthique dans le sport, et de se mobiliser afin d'agir en tant qu'agents de changement vers un système de sport communautaire axé sur les valeurs. Le Mouvement Sport pur maintiendra l'intérêt dans la communauté en ligne, en plus des profils des champions Sport pur : des personnes et organisations qui appuient le mouvement.

Visiter la communauté Sport pur en ligne à l'adresse : [www.sportpur.ca](http://www.sportpur.ca)

## Centre de ressources éthiquesportive.ca

Le Secrétariat Sport pur a lancé un nouveau centre de ressources en ligne afin d'aider davantage la communauté du sport canadien à comprendre les questions éthiques dans le sport. Ethiquesportive.ca est un portail central de recherche créé principalement pour les organismes de sport, mais pourra aussi profiter aux parents, entraîneurs, athlètes et chercheurs.

Appuyé par le Centre de ressource d'information de sport (SIRC) acclamé sur le plan international, ethiquesportive.ca comprend des renseignements sur les sujets clés en matière d'éthique tels que : l'esprit sportif, la conduite parentale, le dopage, le harcèlement et la violence. Au cours des années, le portail prendra de l'ampleur afin d'inclure des références sur des milliers d'articles, livres, programmes, outils, références et liens afin d'aider à construire notre compréhension collective des questions portant sur l'éthique dans le sport. Le centre de ressources ethiquesportive.ca sera intégré à la communauté Sport pur en ligne au cours de 2004.

## Programme de reconnaissance communautaire Sport pur

Les premières communautés Sport pur ont fait l'objet d'une reconnaissance lors de la 31<sup>e</sup> édition annuelle du Prix sportif canadien en mars 2004. Le Programme de reconnaissance communautaire Sport pur honore le rôle du sport dans la formation du caractère et le renforcement des communautés. Huntsville, Kitchener et le programme Québec en Forme (impliquant 21 communautés du Québec) ont été sélectionnés à titre d'exemples de communautés en santé, vibrantes et axées sur le sport. Leurs histoires reflètent les grandes valeurs de l'excellence (alors que le conseil des sports de Huntsville soulignait les réalisations des membres des équipes nationales), de l'inclusion (tels que les programmes d'activité physique et de sport de Québec en Forme pour les enfants défavorisés), et l'équité (tel que l'équipe de médiation et de réconciliation de sport de Kitchener) dans le sport au niveau communautaire.

En partageant leurs histoires de succès, les communautés affichent de quelle manière le sport peut servir à titre d'outil de développement pour rapprocher les communautés, et par conséquent, inspirer et lancer des défis aux autres communautés afin de tenter de devenir des communautés Sport pur.

## Esprit sportif dans notre communauté

En partenariat avec le Office of Health Promotion - Sport and Recreation de la Nouvelle-Écosse, le CCES a créé une initiative axée sur la communauté qui permet d'utiliser le programme de l'esprit sportif. Cet outil bilingue sur CD vise les meneurs et les bénévoles dans la communauté à la grandeur du pays. On y retrouve des renseignements sur le concept et les principes de l'esprit sportif en plus de directives afin de planifier et de mettre en œuvre les programmes d'esprit sportif dans les communautés et les écoles. Les projets pilotes débiteront sous peu dans les communautés canadiennes, avec divers projets afin de diffuser la trousse plus tard en 2004.

## Bureau de l'Ombudsman

La University of Western Ontario a effectué des recherches et a préparé une étude de faisabilité pour un bureau de l'ombudsman pour le sport au Canada. Le CCES et le Secrétariat Sport pur examinent présentement les recommandations. Les prochaines étapes engloberont un projet pilote touchant les mécanismes pour la communauté canadienne du sport, les parents et le public. Les résultats de ce projet comprendront des recommandations pour des modèles alternatifs, des options quant à son emplacement, un examen des questions d'indépendance et d'imputabilité, et une étude afin de déterminer comment cette initiative touche les services de résolution de différend déjà existants tels que le Centre de règlement des différends sportifs du Canada et le Centre for Sport and Law.

## Comité de révision des enjeux éthiques

Le CCES réunit de manière périodique un panel d'experts afin de tenir compte des dilemmes éthiques qui sont identifiés ou qui sont soulignés par les organisations nationales de sport. Le comité examine le contexte et les questions spécifiques d'une situation donnée et prépare une analyse des questions éthiques dont on devrait tenir compte. Les sujets qui ont été soulignés aux membres du panel en 2003-2004 incluaient l'entraînement en altitude, les questions de participation axée sur le sexe, et la légitimité rétroactive des records de compétition.

## Code de conduite pour les officiels du sport

Le CCES a été invité à aider la nouvelle organisation, Officiels du sport du Canada (OSC), à élaborer un code de conduite national pour les officiels du sport. Le CCES a tenu un atelier lors de la conférence nationale de OSC, en février, et a aidé au niveau de l'examen de questions pertinentes menant éventuellement au développement de l'ébauche d'un code. Cette ébauche sera présentée aux membres de OSC pour fins d'examen et de discussion lors de leur deuxième conférence annuelle à Regina à l'automne 2004.

# Programme canadien de contrôle antidopage

*Le CCES offre de l'éducation, des tests et la gestion des résultats aux athlètes canadiens afin de protéger leur droit à un sport sans dopage.*

## Tests de contrôle antidopage

Le CCES a mené 2 949 tests de contrôle antidopage durant l'année civile 2003. Il s'agit du troisième total annuel de tests le plus élevé dans l'histoire du CCES et marque le plus grand nombre d'athlètes canadiens, de tous les temps, testés au cours d'une année.

	Canadien	Étranger	Total
Programme national (test en vertu de la politique canadienne)	2 105	0	2 105
Jeux internationaux/importants (plus de 20 événements tenus au Canada)	68	461	529
Au nom de l'Agence mondiale antidopage	162	75	237
Au nom des fédérations internationales	5	32	37
Contrat de service (tests rémunérés hors du programme national)	35	6	41
Total	2 375	574	2 949

## Programme national

En 2003, 2 105 tests ont été effectués auprès des athlètes canadiens en vertu du programme de test national, soit le plus grand nombre dans toute l'histoire du CCES. Soixante-six pourcent de ces tests étaient inopinés.

## Système de qualité

Le programme canadien de contrôle antidopage a obtenu sa certification ISO 9001 : 2000 Norme de management de la qualité à l'automne 2003. Le programme continue sa conformité à la Norme internationale de lutte contre le dopage (NILD) en vertu de l'Entente antidopage internationale (EAI).

L'évaluation indépendante externe a été menée par l'Office des normes générales du Canada. L'évaluateur sur place a commenté quant aux indicateurs de haute qualité notés dans le programme.

La norme ISO 9001 : 2000 exige un engagement à examiner et améliorer les processus, de constamment offrir des services de haute qualité qui répondent aux exigences des partenaires, et de recueillir et d'analyser la satisfaction des partenaires.

Le programme a été enregistré en vertu de la norme ISO 9002 : 1994 depuis 1999. Le CCES a été l'une des premières organisations nationales antidopage au monde à se conformer à la NILD.

Au cours de 2003, le CCES a réalisé 91.1 % des 56 indicateurs de rendement du programme de contrôle antidopage.

## Nouveau Programme canadien antidopage

L'année a débuté avec l'acceptation par le CCES du Code mondial antidopage et s'est terminée par l'achèvement du nouveau Programme canadien antidopage, par la mise en œuvre du Code et de ses standards internationaux obligatoires. Par l'entremise d'un processus attentif et exhaustif de consultations avec la communauté sportive canadienne, le nouveau programme a été élaboré, à partir d'une esquisse en avril 2003 pour se terminer par une ébauche exhaustive finale en janvier 2004.

Le résultat englobe des principes, des règlements et des standards, selon les règles de l'art, couvrant tous les aspects du travail antidopage, de l'éducation et du partage de renseignements jusqu'à la cueillette d'échantillons et les mécanismes d'appel. De nouveaux avenants englobent l'autorité de prélever des échantillons sanguins pour fins de contrôle antidopage, des auditions pour déterminer les violations, des sanctions harmonisées aux normes mondiales et des droits d'appel rehaussés. Le programme entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2004.

Le développement du nouveau programme a aussi eu une profonde influence sur la nouvelle politique gouvernementale du Canada pour un sport sans dopage, laquelle politique sera approuvée par les ministres fédéral-provinciaux/territoriaux responsables du sport en 2004. La Politique canadienne contre le dopage dans le sport est dérivée de l'ébauche du mois d'août 2003 du nouveau Programme canadien antidopage.

Le programme canadien  
de contrôle antidopage

Canada's Doping  
Control Program



Enregistré par le ONGC  
Certificat 001044

ISO 9001:2000

CGSB Registered  
Certificat 001044

*Contrôle de dopage d'athlètes canadiens  
pour le programme national*

Sport	I	A	Total	Sport	I	A	Total
ACSC : Basketball	26	4	30	Ringuette	0	10	10
ACSC : Football	54	8	62	Rugby	11	0	11
ACSC : Soccer	0	8	8	Rugby en fauteuil roulant	0	4	4
ACSC : Volleyball	28	12	40	SIC : Athlétisme	21	4	25
Athlétisme	73	71	144	SIC : Basketball	32	10	42
Aviron	50	26	76	SIC : Football	140	6	146
Badminton	23	0	23	SIC : Hockey sur gazon	6	0	6
Baseball	12	6	18	SIC : Hockey sur glace	57	6	63
Basketball	20	3	23	SIC : Lutte	8	4	12
Basketball en fauteuil roulant	6	4	10	SIC : Natation	12	0	12
Biathlon	4	10	14	SIC : Soccer	21	0	21
Bobsleigh	15	16	31	SIC : Volleyball	27	0	27
Boxe	20	6	26	Skeleton	5	10	15
Canoë-Kayak	34	29	63	Ski alpin	3	8	11
Culturisme	2	26	28	Ski de fond	8	10	18
Curling	0	13	13	Ski nautique	5	10	15
Cyclisme	50	49	99	Soccer	25	0	25
Équestre	0	5	5	Softball	25	11	36
Escrime	5	0	5	Sports à roulettes: Hockey	10	0	10
Football junior	64	16	80	Squash	6	12	18
Gymnastique	19	17	36	Surf des neiges	12	0	12
Gymnastique rythmique	5	5	10	Taekwondo	4	30	34
Haltérophilie	24	12	36	Tennis	9	0	9
Handball olympique	11	0	11	Tennis de table	10	9	19
Hockey sur gazon	45	10	55	Tir	9	13	22
Hockey sur glace	22	12	34	Tir à l'arc	6	10	16
Judo	55	29	84	Triathlon	17	11	28
Karaté	6	8	14	Volleyball	48	0	48
Lutte	34	20	54	Water Polo	20	0	20
Nage synchronisée	20	6	26	Yachting	5	0	5
Natation	62	61	123	10 Quilles	1	0	1
Patinage artistique	4	8	12	<b>Total</b>	<b>1 382</b>	<b>723</b>	<b>2 105</b>
Patinage de vitesse	15	37	52				
Plongeon	8	8	16				
Racquetball	3	0	3				

*Contrôle de dopage hors-  
compétition au nom de l'AMA*

Sport	C	É	Total
Athlétisme	0	5	5
Aviron	11	0	11
Badminton	1	0	1
Basketball	10	0	10
Bobsleigh	5	24	29
Boxe	6	0	6
Canoë-Kayak	3	0	3
Curling	3	0	3
Cyclisme	6	13	19
Équestre	5	2	7
Escrime	1	0	1
Gymnastique	4	0	4
Haltérophilie	2	9	11
Judo	7	0	7
Luge	2	0	2
Lutte	10	0	10
Nage synchronisée	5	0	5
Natation	11	4	15
Patinage artistique	10	1	11
Patinage de vitesse	18	8	26
Plongeon	2	0	2
Rugby	10	0	10
Skeleton	6	9	15
Ski alpin	1	0	1
Softball	1	0	1
Surf des neiges	5	0	5
Taekwondo	3	0	3
Triathlon	4	0	4
Water Polo	10	0	10
<b>Total</b>	<b>162</b>	<b>75</b>	<b>237</b>

*C: Athlètes canadiens*

*É: Athlètes étrangers*

*I: Tests inopinés*

*A: Tests annoncés*

*Cyclistes au Championnat national à Hamilton au mois d'août 2003*



## Infractions

Huit infractions ont été établies en 2003 dans cinq disciplines sportives : bobsleigh, boxe, culturisme, lutte et SIC : football.

Nom	Sexe	Sport	Substance	Date de l'infraction	Date de réintégration
Befas, Nicholas	M	Culturisme	Boldenone, Stanozolol	9 août 2003	9 août 2007
Berlingeri, Dante	M	Lutte	Stanozolol	3 mai 2003	3 mai 2007
Gottfried, Derrick	M	Culturisme	Nandrolone	3 octobre 2003	3 octobre 2007
Grano, Robert	M	Culturisme	Hydrochlorothiazide	9 août 2003	9 août 2007
Herbert, Kendra	F	Bobsleigh	Ephedrine	8 novembre 2003	8 février 2004
Medler, Derek	M	SIC : Football	Cocaïne	8 novembre 2003	8 novembre 2007
Walchuk, Michael	M	Boxe	Cocaïne	10 mai 2003	10 mai 2007
Walchuk, Michael	M	Boxe	Refus	22 juillet 2003	vie

## Analyse THG / Modafinil

À la lumière de nombreux résultats de tests positifs aux États-Unis et ailleurs dans le monde pour le THG ou modafinil, il est devenu évident au CCES, en novembre 2003, qu'un certain nombre d'athlètes avaient utilisé ces substances pour améliorer leur performance croyant que ces éléments ne pouvaient pas être détectés par les laboratoires. Afin de protéger les droits des athlètes à un sport sans dopage, le CCES a mené des analyses plus poussées sur environ 200 échantillons d'urine qu'il avait en sa possession. Les résultats de ces analyses plus détaillées étaient négatifs.

## Protêts, appels et réintégrations

Au cours de l'année 2003, le CCES a été impliqué au niveau de cinq demandes de réintégration. Trois demandes de réintégration de catégorie II ont fait l'objet d'un non-lieu, soit une demande provenant de chacun des sports suivants : triathlon, football (Association canadienne du sport collégial) et culturisme. Des deux demandes de réintégration de la catégorie III présentées, une a fait l'objet d'un non-lieu dans le sport de l'haltérophilie et une autre a été retenue dans le sport du cyclisme.

De plus en 2003, le CCES a reçu et par la suite rejeté un protêt d'un athlète dans le sport de culturisme.

## Éducation

Au cours de l'exercice financier, le CCES a répondu à approximativement 2 000 **demandes de renseignements sur des substances** soit par des athlètes, des entraîneurs, du personnel médical et du public, relativement à l'utilisation de médicaments, de suppléments et de d'autres substances dans le sport amateur.

Au cours des douze derniers mois, le CCES a publié six **mis en garde** afin de renseigner la communauté du sport sur d'importants changements. De manière spécifique, le CCES a annoncé un changement au niveau de son équipement de cueillette d'échantillons, réitéré sa position quant aux suppléments, annoncé la publication de la Liste des interdictions 2004 de l'Agence mondiale antidopage (AMA), souligné l'inclusion des glucocorticostéroïdes et des cannabinoïdes sur la Liste des interdictions 2004 et souligné les procédures pour la gestion des résultats pour les tests positifs en matière de cannabinoïdes.

Plusieurs **publications et ressources antidopage** du CCES ont été mises à jour afin de refléter le nouveau Programme canadien antidopage, la Liste des interdictions 2004 de l'AMA, et des exemples de changements au niveau de l'équipement. La brochure sur *Les procédures de contrôle antidopage : le Guide de l'athlète* a été diffusée à l'automne et le nouveau *Livret de classification des substances* 2004 du CCES était prêt en avril. Les deux éléments ont été distribués aux partenaires du sport.

Le CCES a de plus produit une vidéo de 15 minutes sur les procédures de contrôle antidopage afin de faciliter l'éducation des athlètes canadiens.

Téléchargez ou commandez les ressources du CCES de notre site Internet à l'adresse : [www.cces.ca](http://www.cces.ca).

Le CCES continue de coordonner et d'offrir des **séances d'éducation** aux partenaires dans la communauté du sport, soit des athlètes et entraîneurs nationaux, aux élèves du niveau secondaire, lorsque les ressources le permettent. Plus de 125 athlètes, entraîneurs et personnel de soutien ont reçu une séance d'éducation avant leur participation aux Jeux panaméricains 2003 à Santo Domingo.

## Déclarations médicales et autorisations médicales

Le CCES a traité 803 déclarations médicales et 77 autorisations médicales entre les mois d'avril et décembre 2003. Au 1<sup>er</sup> janvier 2004, le CCES a mis en œuvre son nouveau processus d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques, conforme au Code mondial antidopage. Au cours du premier trimestre de 2004, 350 autorisations abrégées d'usage à des fins thérapeutiques ont été traitées, de même que 17 autorisations standards d'usage à des fins thérapeutiques.



*Agents de contrôle antidopage du Québec à l'atelier de certification 2003*

## Ateliers pour les agents de contrôle de dopage

Au mois d'octobre 2003, 65 agents de contrôle de dopage (ACD), provenant de partout au pays, se sont réunis à Ottawa pour un atelier de certification.

Tous les ACD ont obtenu leur certification quant à l'utilisation du nouveau système de cueillette des échantillons Berlinguer, lequel système a été mis en œuvre après l'atelier en novembre 2003.

Un plus petit groupe de 12 ACD ont été certifiés au niveau de la cueillette d'échantillons sanguins en guise de préparation pour le nouveau Programme canadien antidopage qui est conforme au Code mondial antidopage. Un représentant des infirmières de l'Ordre de Victoria du Canada a fait la démonstration de la procédure pour la cueillette des échantillons sanguins. Il est prévu que tous les ACD seront éventuellement formés et certifiés dans le cadre de cette procédure.

Des invités spéciaux de Sport Canada, de l'Agence mondiale antidopage (AMA), de la United States Anti-Doping Agency (USADA) et des organisations antidopage des Caraïbes étaient aussi présents.

Le CCES, à son tour, enverra un représentant à l'atelier DCO Event Testing parrainé par la USADA à Colorado Springs en avril 2004. Ces échanges permettent de rencontrer nos collègues et de discuter des divers défis auxquels nous devons faire face.

## Forum d'Athlètes CAN

Deux représentants du CCES ont assisté au 11<sup>e</sup> Forum annuel d'Athlètes CAN tenu à Winnipeg en septembre 2003. L'événement de trois jours a été fréquenté par 100 délégués, dont la moitié était composée d'athlètes de haute niveau, afin d'explorer la question de la défense des droits des athlètes : c'est-à-dire comment les athlètes peuvent-ils se faire entendre dans le système de sport canadien. Le CCES a fait une présentation sur les suppléments et a fait circuler un questionnaire afin de recueillir des renseignements concernant les points de vue des athlètes quant aux diverses questions reliées à l'antidopage.

## Laboratoire INRS

Le CCES désire souligner la contribution du laboratoire INRS-Institut Armand-Frappier au Programme canadien antidopage. L'INRS fournit une gamme complète de services de recherche et d'analyse, y compris une aide au niveau des demandes de renseignements touchant les substances et l'interprétation des résultats.

## Tests avant les Jeux

Conformément à la politique de tests avant les Jeux, le CCES a mené un programme de tests à l'intention des athlètes canadiens avant les Jeux panaméricains de Santo Domingo au mois d'août 2003. Durant les six mois qui ont précédé les Jeux, 74 % des 421 participants canadiens ont été testés. La dissuasion accrue a été renforcée grâce à l'éducation, laquelle a pris la forme de présentations aux athlètes, gestionnaires d'équipe et personnel, comprenant des renseignements antidopage généraux et spécifiques aux Jeux.

## Tests réciproques

Le CCES maintient des ententes de tests réciproques avec la United States Anti-Doping Agency (USADA) et la Australian Sports Drug Agency (ASDA). Ces ententes facilitent les contrôles antidopage auprès des athlètes de chaque pays lors de l'entraînement ou lorsqu'ils participent à des compétitions à l'étranger. Durant l'année 2003, le CCES a mené 26 tests auprès des athlètes américains s'entraînant au Canada au nom de l'USADA, tandis que l'USADA a testé 36 athlètes canadiens s'entraînant aux États-Unis au nom du CCES. Le CCES a de plus testé deux athlètes australiens s'entraînant au Canada au nom de l'ASDA.

## Suppléments

Le CCES a publié un document de discussion en septembre 2003 afin d'aider à clarifier la question complexe de l'utilisation des suppléments dans le sport et d'examiner des solutions possibles. Alors que la fabrication et la vente non réglementées de suppléments sportifs présentent un sérieux risque de dopage par inadvertance pour les athlètes, il n'en demeure pas moins que les athlètes continuent à utiliser les suppléments au risque d'obtenir des résultats de test positifs pour une substance interdite et ainsi commettre une violation aux règlements antidopage.

Téléchargez le document de travail à [www.cces.ca/pdfs/CCES-PAPER-SupplementsAndSport-F.pdf](http://www.cces.ca/pdfs/CCES-PAPER-SupplementsAndSport-F.pdf).

Le CCES, l'AMA, le Comité olympique canadien et Sport Canada organiseront un Symposium international sur les suppléments à Montréal en mai 2004.

## Programme de services contre rémunération

Le CCES a effectué des tests contre rémunération lors de plus de 20 événements internationaux durant le dernier exercice fiscal. Les événements englobaient le Jeux et Championnats du Monde de l'Association internationale pour le sport des aveugles (IBSA), les World Weightlifting Championships, et les Championnats du monde d'athlétisme jeunesse. Afin d'assurer des services de qualité, le CCES a pris des dispositions pour assurer une expertise de contrôle antidopage sur le site dans le cadre de ces trois événements.

### Contrôle de dopage aux compétitions importants et internationaux

Sport	Événement	C	É	Total
Athlétisme	Championnats du monde d'athlétisme jeunesse	0	36	36
Athlétisme	Knights of Columbus Indoor Games	1	4	5
Athlétisme	Victoria International Track Classic	2	1	3
Athlétisme	Jeux et Championnats du Monde de l'IBSA	0	44	44
Bobsleigh	Men's World Cup	1	14	15
Bobsleigh	Women's World Cup	0	4	4
Bobsleigh	Men's World Cup Skeleton	1	3	4
Bobsleigh	Women's World Cup Skeleton	3	5	8
Crosse	World Indoor Championships	2	4	6
Cyclisme	Jeux et Championnats du Monde de l'IBSA	3	17	20
Dynamophilie	Jeux et Championnats du Monde de l'IBSA	3	5	8
Équestre	Dressage International	3	0	3
Équestre	Spruce Meadows Canada One	0	5	5
Équestre	Spruce Meadows Continental Championships	2	2	4
Équestre	Spruce Meadows National Championships	0	3	3
Équestre	Spruce Meadows N.American Championships	0	4	4
Escrime	épée International de Montréal	0	6	6
Escrime	Junior World Cup	8	4	12
Goal Ball	Jeux et Championnats du Monde de l'IBSA	2	10	12
Haltérophilie	World Weightlifting Championships	1	116	117
Hockey sur glace	IIHF World U20 Championships	2	12	14
Judo	Jeux et Championnats du Monde de l'IBSA	1	26	27
Luge	World Cup	2	10	12
Natation	Jeux et Championnats du Monde de l'IBSA	4	26	30
Natation	49th Traversée Internationale du Lac St-Jean	1	5	6
Patinage artistique	Mastercard Skate Canada International	0	8	8
Patinage de vitesse	Essent ISU World Cup	5	19	24
Patinage de vitesse	World Cup Short Track Championships	4	0	4
Plongeon	Canada Cup	3	4	7
Rugby	Churchill Cup	6	18	24
Ski acrobatique	FIS Freestyle Junior World Championships	1	19	20
Ski acrobatique	FIS Freestyle World Cup	6	14	20
Ten-Dance	World Ten-Dance Championships	0	6	6
Water Polo	FINA Jr Women's World Championships	1	7	8
<b>Total</b>		<b>68</b>	<b>461</b>	<b>529</b>

### Contrôle de dopage pour des fédérations internationales

Sport	C	É	Total
Bobsleigh	0	3	3
Cyclisme	0	3	3
Hockey sur gazon	0	2	2
Hockey sur glace	0	2	2
Luge	0	1	1
Patinage de vitesse	5	17	22
Skeleton	0	2	2
Triathlon	0	2	2
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>32</b>	<b>37</b>

### Contrôle de dopage contractuels

Sport	C	É	Total
Culturisme	29	0	29
Équestre	6	6	12
<b>Total</b>	<b>35</b>	<b>6</b>	<b>41</b>

C : Athlètes canadiens

É : Athlètes étrangers

Le CCES a effectué douze tests antidopage durant les séries éliminatoires de la **Ligue de Développement du Hockey Midget AAA du Québec**. Aucun résultat positif n'a été signalé durant cette première saison d'une entente de contrôle antidopage entre le CCES, la ligue et Hockey Québec.

*Une équipe midget AAA du Québec à l'attention durant l'hymne national*



# Partenariats canadiens

*Le CCES tient à remercier et à féliciter Sport Canada et le ministère du Patrimoine canadien pour le leadership exercé à l'échelle internationale en matière d'éthique dans le sport, ainsi que pour leur soutien et leur apport financier au travail du Centre*



## Le Groupe Le Sport est important

Le CCES est un membre actif du Groupe Le Sport est important (GSI), un groupe bénévole de responsables de sport nationaux et provinciaux qui partagent un intérêt dans l'avenir du sport au Canada. Dans le passé, le GSI a travaillé sur la contribution du secteur du sport à la Politique canadienne du sport, la nouvelle *Loi sur l'activité physique et le sport*, et la Stratégie en matière de modes de vie sains. Plus récemment, le GSI a travaillé au développement d'une capacité d'élaboration d'une politique dans le secteur du sport et dans ce contexte, les membres du GSI ont participé activement aux groupes de travail fédéral-provinciaux/territoriaux du comité du sport, lesquels avaient été établis pour mettre en œuvre la Politique canadienne du sport.

L'ancien président du CCES, Victor Lachance, a poursuivi dans son rôle de leader senior pour le GSI, et il a supervisé l'évaluation du projet collectif de la politique sur le sport (projet de développement d'une capacité d'élaboration d'une politique). Le CCES a continué de participer de manière active dans la communauté en ligne pour le secteur du sport, laquelle offrait un mécanisme pour les praticiens en matière de politique, les responsables du sport et les autres secteurs afin de leur permettre de collaborer sur diverses questions et de programmes reliés au sport.

Le Colloque sur le bénévolat dans le sport du GSI a entraîné une plus vaste initiative quant à la contribution que le

sport peut apporter au niveau de la participation des citoyens et l'élaboration des communautés. Dans ce contexte, le travail a été entrepris de manière conjointe avec le Forum des politiques publiques afin d'élaborer *Investir au Canada*, un document qui décrit l'engagement des citoyens et le rôle significatif joué par le sport à cet égard. Le CCES sera en mesure de contribuer à cette initiative grâce à la promotion d'un environnement sportif équitable et basé sur l'éthique dans le contexte du Mouvement Sport pur, lequel encourage le leadership axé sur les valeurs au niveau des bénévoles du sport communautaire.

## La Fondation de l'Esprit du sport

Cette organisation axée sur le partenariat assure la promotion d'un sport équitable et basé sur l'éthique pour toutes les personnes. La Fondation de l'Esprit du sport (FES) travaille au nom du CCES et d'Athlètes CAN afin d'assurer que le sport apporte une contribution positive à la société canadienne, aux athlètes et contribue au développement physique et moral des jeunes au pays. La FES tire avantage de l'engagement actif des Jeux du Commonwealth Canada et du Conseil des Jeux du Canada, lesquels avec Athlètes CAN et le CCES, sont membres du Conseil d'administration de la FES et sont les partenaires fondateurs de la version moderne du Prix sportif canadien. La 31<sup>e</sup> édition annuelle des Prix a eu lieu le 23 mars 2004 à Toronto, afin d'honorer l'esprit et l'élan qui sont la marque des athlètes amateurs du Canada. L'événement de haute réputation a été diffusé par CBC d'un océan à l'autre.

## Programme provisoire de règlement extrajudiciaire de différends

Depuis un certain nombre d'années, le CCES assure la promotion de mécanismes améliorés pour des programmes alternatifs de règlement des différends pour le sport canadien. Cette année, nous avons vu la culmination législative de ces efforts avec le passage et la proclamation de la *Loi sur l'activité physique et le sport*. Parmi les dispositions, nous retrouvons la création du Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC).

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2004, le CRDSC a ouvert ses portes à la communauté sportive du Canada afin de traiter de l'admissibilité au sport, de la sélection des équipes, des brevets, et des autres différends du sport non reliés au dopage. Présentement, le centre assume la gestion de ADRsportRED, le programme provisoire de règlement extrajudiciaire de différends relevant du CCES, depuis janvier 2002.

Durant cette période, le CCES a aussi travaillé de concert avec le CRDSC afin de le préparer à administrer les disputes en matière de dopage à compter du 1<sup>er</sup> juin 2004, alors que le nouveau Programme canadien antidopage entre en vigueur. La démarche englobait des sessions de formation pour les arbitres du CRDSC quant au Code mondial antidopage et sur le nouveau Programme canadien antidopage.

# Partenariats internationaux

*Le programme canadien antidopage de classe mondiale fait partie du rôle plus vaste du CCES de protéger le droit de nos athlètes de compétitionner dans un environnement global de sport exempt de dopage.*

## Agence mondiale antidopage

Le travail de l'Agence mondiale antidopage (AMA) au niveau de l'établissement de normes, des règlements, et de coordonner les efforts antidopage à la grandeur de la planète est fondamental. Le CCES a joué un rôle important dans plusieurs aspects du travail de l'AMA cette année. Le personnel du CCES a agi en tant que personnes bénévoles dans le cadre des Programmes de l'observateurs indépendants et de sensibilisation des sportifs (voir ci-dessous). Le CCES a contribué de manière importante au développement des standards internationaux pour la Liste des interdictions et des Autorisations d'usage à des fins thérapeutiques, en plus de contribuer aux divers modèles de l'AMA de meilleures pratiques. Le personnel de l'AMA a assisté à l'Atelier de l'agent de contrôle antidopage du CCES à l'automne 2003. Le personnel du CCES a assisté à toutes les réunions du Comité exécutif AMA et du Conseil d'administration fondateur, cette année, et a appuyé le rôle du ministre d'État (Sport) en tant que membre de ces organismes régisseurs de l'AMA.

## Programme de sensibilisation des sportifs AMA lors des Jeux panaméricains

Au mois d'août 2003, un membre du personnel du CCES se joignait à l'équipe du programme de sensibilisation des sportifs AMA dans le cadre des Jeux panaméricains à Santo Domingo en République dominicaine. L'équipe AMA, se composant d'athlètes à la retraite et de personnes possédant une expertise antidopage, a été en mesure d'interagir

avec les athlètes et leur personnel de soutien, de répondre aux questions et de distribuer les renseignements pertinents.

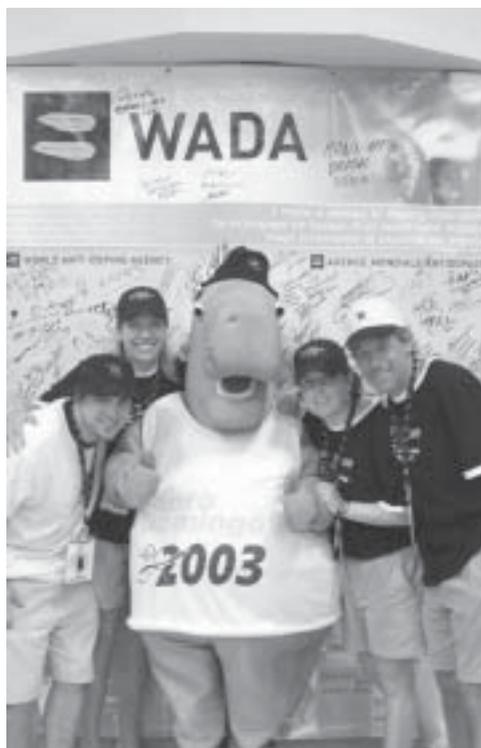
## Conseil de l'Europe

Le CCES continue de représenter le Canada en assistant à des réunions du Groupe de suivi du Conseil de l'Europe dans le cadre de la Convention contre le dopage, soit le forum intergouvernemental de pointe sur les questions, politiques et pratiques antidopage. Cette année, le CCES a de plus joué un rôle actif au sein des comités consultatifs du Groupe de suivi, y compris aider à élaborer et à mener un atelier sur le respect du Code mondial antidopage de l'AMA pour les gouvernements et les organismes nationaux antidopage en février 2004.

## Convention antidopage proposée par l'UNESCO

En janvier 2003, la Table ronde des ministres de l'Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a approuvé une proposition à l'effet que l'UNESCO soit l'hôte de négociations sur une nouvelle Convention internationale contre le dopage dans le sport. Celle-ci appuierait l'AMA et deviendrait un complément au Code mondial antidopage. Cette proposition émane des travaux du Conseil de l'Europe et du Comité consultatif international intergouvernemental contre le dopage dans le sport, et elle a été endossée lors de la réunion du printemps 2003 du Conseil exécutif de l'UNESCO.

Depuis ce temps, il y a eu une série de réunions d'experts et d'élaborations afin de développer le texte. Le CCES a assisté le ministère du Patrimoine (qui représente le Canada dans le cadre de ces négociations) en informant le personnel sur les questions clés, en commentant sur les diverses ébauches successives, en proposant des principes ou des langues qui devraient être inclus et en assistant à un jeu de réunions des experts et de l'élaboration au quartier général de l'UNESCO à Paris. La convention devrait être terminée pour l'automne 2005.



*Équipe de sensibilisation des sportifs de l'AMA avec Tito lors des Jeux panaméricains 2003*

## Entente antidopage internationale (EAI)

L'Entente antidopage internationale (EAI) entre les gouvernements du Canada, de l'Australie, du Danemark, de la Finlande, des Pays-Bas, de la Nouvelle-Zélande, de la Norvège, de la Suède, du Royaume-Uni et de l'Afrique du Sud continue de jouer un rôle fondamental au niveau de la communauté sportive internationale. L'un des éléments clés de l'EAI en 2003 a été sa collaboration continue avec l'Agence mondiale antidopage (AMA). L'EAI et l'AMA ont prolongé leur entente de partenariat jusqu'en 2005, alors que l'EAI travaillera de concert avec l'AMA sur les diverses initiatives visant à améliorer et à harmoniser les programmes antidopage.

Les initiatives spécifiques incluent le développement des modèles suivants de meilleures pratiques qui seront compris au niveau 3 du programme mondial antidopage, soit : modèle de règlements pour les organisations nationales antidopage, divers modèles de meilleures pratiques pour le contrôle antidopage et des lignes directrices de certification pour les agences de certification. De plus, grâce au partenariat EAI/AMA, l'EAI continuera d'appuyer l'AMA dans sa prestation d'information et de sessions de formation sur les meilleures pratiques touchant les programmes et les procédures de contrôle antidopage, et la conformité au Code mondial antidopage et aux standards obligatoires.

## Atelier de la CONFES

Le CCES a donné un atelier sur la conformité au Code mondial antidopage à des membres de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage (CONFES), en Côte d'Ivoire en novembre. Des représentants de plus de dix pays (essentiellement africains) ont participé à l'atelier de trois jours, qui a permis d'identifier la fondation et les processus administratifs pour le bon fonctionnement d'un programme conforme au Code mondial antidopage.

## Association des organisations nationales antidopage

Le 28 avril 2003, l'Association des organisations nationales antidopage (AONA) était créée lors de la rencontre inaugurale à laquelle assistaient 17 organisations nationales antidopage (ONA).

L'AONA est une organisation sans but lucratif créée au profit des ONA à la grandeur de la planète. Parmi les objectifs principaux, nous retrouvons l'appui au développement de programmes antidopage nationaux complets et d'assumer le rôle de ressource pour les professionnels et le personnel antidopage.

L'AONA fonctionne comme la plupart des associations professionnelles, alors que les membres ont l'occasion de se rencontrer, de partager des renseignements et, selon les cas, de prendre des mesures ou des positions communes dans l'intérêt d'améliorer la profession de l'antidopage. Grâce à ces avantages, l'AONA aidera à renforcer et à harmoniser le combat contre le dopage dans le sport dans toutes les régions du monde.

Monsieur Paul Melia, président et directeur général du CCES, a été élu à titre de premier président. Jusqu'à maintenant, l'AONA compte 26 membres avec droit de vote et un observateur.

La première assemblée générale annuelle et atelier ont eu lieu en novembre 2003 à Strasbourg en France. Les participants représentaient 26 institutions membres, en plus de l'AMA.

## Drug-Free Sport Consortium / Anti-Doping International

Le Drug-Free Sport Consortium (DFSC) continue d'opérer au titre d'une entreprise commune entre le CCES, la Australian Sports Drug Agency et le Anti-Doping Norway, mettant ainsi en œuvre de manière fructueuse le programme de test mondial hors compétition 2003 de l'AMA.

Le DFSC a planifié et recueilli 3 249 échantillons d'urine et 759 échantillons sanguins et d'urine dans le cadre du programme 2003 de l'AMA et a coordonné 222 autres tests d'urine pour l'AMA en vertu d'ententes distinctes. Le CCES a appuyé les opérations du DFSC en offrant des services de secrétariat et de finances, et en assurant la cueillette de 237 échantillons (voir page 7).

En 2004, l'AMA a ramené à l'interne toutes ses opérations du programme de tests hors compétition. Afin de coïncider avec ce changement dans les opérations, le DFSC a révisé son mandat et a changé son nom en faveur de Anti-Doping International (ADI).

L'ADI est un organisme sans but lucratif qui dédie ses ressources à l'objectif partagé d'offrir des services antidopage de qualité à la communauté sportive internationale, érigeant une capacité antidopage mondiale, et réalisant un sport sans dopage. L'ADI fonctionne grâce à un réseau d'organisations nationales antidopage (ONA) dont l'expérience combinée offre un service antidopage mondial complet et indépendant.

Le 5 février 2004, l'AONA (voir à gauche) a adopté une résolution afin d'examiner la possibilité de faire transiger les opérations de l'ADI dans le cadre de sa structure. Cette démarche permettrait de présenter une structure de gouvernance plus inclusive pour l'ADI, et renforcerait l'expertise et la capacité disponibles par l'entremise du réseau des ONA.

# L'équipe CCES

(au 1<sup>er</sup> avril 2004)

## Services de sport



Joseph de Pencier  
Directeur /  
Avocat général

## Operations corporatives



Rosemary Foerster  
Directrice

## Développement du système sportif



Doug MacQuarrie  
Directeur



Jeremy Luke  
Gestionnaire senior



Anne Brown  
Gestionnaire du  
système qualité



Cori McPhail  
Gestionnaire des  
communications et  
de la technologie



Natasha Johnston  
Gestionnaire senior



Adrian Roberts  
Gestionnaire  
des opérations



James Sclater  
Gestionnaire du  
développement



Gary Laverdure  
Gestionnaire  
des finances  
et du bureau



Claire Buffone-Blair  
Gestionnaire  
régionale



Stuart Kemp  
Coordonnateur  
des opérations



Jocelyn East  
Gestionnaire  
du programme  
d'éducation



Susan Aubry  
Adjointe  
exécutive



Bryan Merrett  
Gestionnaire des  
projets



Sonia Tran  
Coordonnatrice  
des services aux  
athlètes



Vanessa Webb  
Commis



Christina Parsons  
Réceptionniste



Karine Henrie  
Coordonnatrice  
des services du  
programme



Carolyn Shaw-  
Tracey  
Comptable

## Secrétariat Sport pur

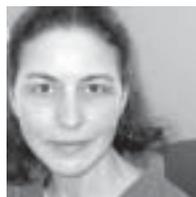


Dina Bell-Laroche  
Directrice

## Développement de l'entreprise



Tony Fiorentino  
Gestionnaire des  
affaires nationales



Florence Perrault  
Assistante aux  
services à la  
clientèle



Carolyn Brassil  
Gestionnaire  
Anti-Doping  
International



Johanne Lacas  
Adjointe exécutive

# Rapport du vérificateur



Aux membres du

Centre canadien pour l'éthique dans le sport

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Centre canadien pour l'éthique dans le sport au 31 mars 2004 et les états des recettes et dépenses ainsi que l'avoir de l'organisation pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes canadiennes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisation au 31 mars 2004 ainsi que les résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables canadiens généralement reconnus. Tel que requis par la Loi sur les corporations canadiennes, nous rapportons que, à notre avis, les conventions comptables ont été appliquées conformément à celles de l'année précédente.

McCay, Duff & Co. LLP

Comptables agréés

Ottawa, Ontario

le 19 mai 2004

État de la situation  
financière  
au 31 mars 2004

<b>ACTIF</b>	
<b>Courant</b>	
Encaisse (note 4)	195 161 \$
Investissements à court terme (notes 4 et 5)	1 429 963
Comptes clients	616 936
Frais payés d'avance	11 897
	<hr/> 2 253 957
<b>Immobilisations</b> (note 6)	59 256
<b>Investissements du CCES - Projets de partenariat</b> (note 7)	145 677
	<hr/> 2 458 890 \$
<b>PASSIF</b>	
<b>Courant</b>	
Comptes fournisseurs et charges à payer	1 019 376 \$
Crédits reportés	
Projet de qualité EAI (note 4)	91 344
	<hr/> 1 110 720 \$
<b>AVOIR DE L'ASSOCIATION</b>	
Excédent	176 237
Avoir investi dans des biens immobilisés	59 256
Investissement en actions du CCES dans les projets de partenariat	145 677
Fonds de réserve pour les imprévus (note 8)	350 000
Fonds de réserve pour l'éthique dans le sport (note 9)	617 000
	<hr/> 1 348 170
	<hr/> 2 458 890 \$

État de l'avoir de  
l'association, pour  
l'exercice se  
terminant le  
31 mars 2004

	Excédent	Avoir investi dans des biens immobilisés	Investissements en actions du CCES dans les projets de partenariat	Fonds de réserve pour les imprévus (note 8)	Fonds de réserve pour l'éthique dans le sport (note 9)	Total
<b>Solde — Début d'exercice</b>	179 946 \$	86 757 \$	466 353 \$	350 000 \$	250 000 \$	1 333 056 \$
Revenus nets (dépenses) pour l'exercice	(32 973)	(46 875)	94 962	-	-	15 114
Distribution de l'équité (note 10)	415 638	-	(415 638)	-	-	-
Appropriation interfonds (note 9)	(400 000)	-	-	-	400 000	-
Appropriation interfonds (note 9)	33 000	-	-	-	(33 000)	-
Achat de biens immobilisés	(19 374)	19 374	-	-	-	-
<b>Solde — Fin d'exercice</b>	176 237 \$	59 256 \$	145 677 \$	350 000 \$	617 000 \$	1 348 170 \$

État des revenus  
et dépenses  
pour l'exercice se  
terminant le  
31 mars 2004

<b>REVENUS</b>	
Patrimoine canadien (Sport Canada)	
Financement de base	3 129 161 \$
Symposium sur les suppléments	30 000
Contribution pour la Stratégie nationale sur l'éthique	500 000
Programme Échanges Canada	32 515
Programme intérimaire RED (note 12)	609 296
Financement Centre de règlement des différends sportifs du Canada	97 437
Services et ventes CCES	498 406
Services du secrétariat	
Secrétariat Anti-Doping International	88 997
Revenus d'investissement et d'intérêt	28 218
Divers	7 153
Remboursement – Le Groupe Le Sport est important	50 348
Subventions de voyage	6 501
Projets internationaux	
EAI projet de concept de qualité	102 703
	<hr/>
	5 180 735

<b>DÉPENSES</b>	
Services aux sports	3 247 118
Stratégie nationale sur l'éthique	824 566
Développement de l'entreprise	287 603
Échanges Canada	32 515
Projet intérimaire RED (note 12)	609 296
Centre canadien de règlement des différends sportifs	97 437
Remboursement – Le Groupe Le Sport est important	50 348
Services de secrétariat	
Secrétariat Anti-Doping International	88 997
EAI projet de concept de qualité	102 703
	<hr/>
	5 340 583

<b>REVENUS D'EXPLOITATION</b>	<b>(159 848)</b>
-------------------------------	------------------

Gains des investissements dans les projets de partenariat CCES	
ITI (note 2(e)(i))	80 000
ADI (note 2(e)(ii))	94 962
	<hr/>
	174 962

<b>REVENU NET DE L'EXERCICE</b>	<b>15 114 \$</b>
---------------------------------	------------------

### 1. BUT DE L'ORGANISATION

Le Centre canadien pour l'éthique dans le sport a été mis sur pied en 1996 à l'issue de la fusion du Centre canadien du dopage sportif et d'Esprit sportif Canada. Le Centre, qui cumule le mandat respectif de ces deux organismes, est un chef de file reconnu à l'échelle internationale dans le domaine de l'éthique sportive, et plus particulièrement dans la mise au point d'interventions efficaces pour la promotion d'un sport équitable et sans dopage. Recherche, prévention, dépistage et dissuasion s'inscrivent dans l'approche globale que privilégie l'organisation pour promouvoir une conduite basée sur l'éthique dans tous les aspects du sport au Canada.

Le Centre a été constitué en société sans capital-actions le 29 avril 1991 en vertu de lettres patentes. Le Centre est exonéré de l'impôt sur le revenu étant reconnu comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu.

### 2. PROCÉDURES COMPTABLES IMPORTANTES

#### (a) Fondements comptables

Les recettes et les dépenses sont déterminées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, laquelle consiste à inscrire aux livres les produits gagnés et les charges engagées en les imputant à l'exercice qui s'applique, sans considération du moment où les opérations sont réglées par un encaissement ou un décaissement.

#### (b) Contributions du Patrimoine canadien (Sport Canada)

Les contributions reçues du Patrimoine canadien (Sport Canada) sont assujetties à des modalités et des conditions de dépenses précises. Le Patrimoine canadien (Sport Canada) se réserve le droit de vérifier les livres de l'organisation en tout temps pour identifier, s'il y a lieu, les situations où les dépenses réglées au moyen des contributions ne sont pas conformes aux modalités et conditions établies et où des sommes doivent, par conséquent, être remboursées au Patrimoine canadien (Sport Canada). Les corrections apportées aux contributions des années précédentes paraissent à l'année pour laquelle Sport Canada a demandé le redressement.

#### (c) Amortissement des biens immobilisés

Les biens immobilisés sont indiqués au prix coûtant, moins le montant cumulé des amortissements. Ces achats sont amortis selon la méthode linéaire suivante :

Matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Améliorations locatives	5 ans

#### (d) Conversion de devises étrangères

Actif et passif en devises étrangères ont été convertis en dollar canadien au taux de change effectif à la fin de l'année. Les revenus et les dépenses sont converties aux taux de change au moment de chaque transaction.

#### (e) Investissement en actions du CCES dans des projets de partenariat

(i) L'investissement du Centre dans International Testing Inc. (ITI), une filiale à part entière faisant l'objet d'une comptabilisation à la valeur d'acquisition, selon laquelle l'investissement est reporté en fonction des coûts et gains de l'investisseur est indiqué au titre des gains du Centre seulement si une administration est effectuée. La filiale à part entière n'a pas été consolidée en raison du fait qu'elle n'est pas essentielle au Centre. La note au point no 7 décrit la répercussion financière de ITI dans le cas où les états financiers auraient été consolidés.

(ii) L'investissement du Centre dans Anti-Doping International, une filiale commune faisant l'objet d'une comptabilisation à la valeur d'acquisition, selon laquelle l'investissement est d'abord inscrit en fonction des coûts, s'il y a lieu, et la valeur comptable est redressée par la suite pour inclure la part du Centre au prorata au titre des gains de la filiale pour la période se terminant dans l'année financière. Le montant du redressement est pris en compte dans l'établissement du revenu net du Centre pour l'année.

#### (f) Utilisation des prévisions budgétaires

La préparation des états financiers en conformité aux principes de comptabilité généralement acceptés au Canada exige que la gestion fasse des estimations et des suppositions qui touchent les montants rapportés en matière de biens, responsabilités, revenus et dépenses et la divulgation des biens et responsabilités éventuels. Les résultats véritables peuvent différer de ces estimations.

### 3. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers du Centre comprennent les fonds en banque, les investissements à court terme, les comptes clients, les comptes fournisseurs et les charges à payer. Sauf indication contraire, de l'avis des gestionnaires, le Centre n'est exposé ni à des taux d'intérêt ni à des risques bancaires considérables en raison de ces instruments financiers. Les montants reportés indiqués dans le bilan pour ces instruments financiers sont des montants approximatifs de la juste valeur marchande en raison de leur échéance immédiate ou à court terme.

### 4. FONDS AFFECTÉS

Le Centre canadien pour l'éthique dans le sport administre des fonds au nom de l'Entente antidopage international (EAI). Les fonds en banque et les placements à court terme se chiffrent respectivement à 91 344 \$ (2003 - 41 681 \$) et NÉANT (2003 - 208 500 \$) respectivement et sont réservés aux activités connexes à l'EAI. Les recettes différées comprennent 91 344 \$ (2003 - 242 174 \$) au sujet de l'EAI (19 359 \$ pour des projets de l'EAI et 71 985 \$ pour des projets en partenariat AMA - EAI).

### 5. INVESTISSEMENTS À COURT TERME

Compte des bons du Trésor canadien 1 429 963 \$

Les investissements à court terme sont comptabilisés à la valeur marchande approximative.

### 6. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	Net
Matériel de bureau	86 338 \$	55 376 \$	30 962 \$
Matériel informatique	125 363	108 454	16 909
Améliorations locatives	22 866	11 481	11 385
	234 567 \$	175 311 \$	59 256 \$

### 7. INVESTISSEMENT À LONG TERME PROJETS DE PARTENARIAT

Anti-Doping International (filiale commune) 145 674 \$

International Testing Inc. (filiale en propriété exclusive) 3

145 677 \$

Si les états financiers d'International Testing Inc. avaient été consolidés, le total des recettes aurait augmenté de 9 037 \$, le total des dépenses auraient augmenté de 15 875 \$ et les gains des investissements reliés aux projets de partenariat CCES aurait diminué de 80 000 \$ et les revenus nets (dépendances) pour l'année auraient diminués de 86 838 \$. Les biens totaux et les surplus auraient augmenté de 9 398 \$.

### 8. FONDS DE RÉSERVE POUR LES IMPRÉVUS

Au 25 mars 1997, le conseil d'administration du Centre canadien pour l'éthique dans le sport a approuvé la création d'un fonds de réserve pour les imprévus d'une valeur de 250 000 \$. Ces fonds représentent une source de revenus ou d'appui financier qui vise à compenser les interruptions inattendues d'entrée de fonds au Centre. Le Conseil d'administration a approuvé une appropriation de 50 000 \$ provenant des fonds de réserve pour les imprévus à l'excédent pour couvrir une partie du déficit au 31 mars 2000. Au cours de l'année fiscale se terminant au 31 mars 2001, le Conseil d'administration a approuvé un surplus aux fonds de réserve pour les imprévus de 50 000 \$ pour réapprovisionner le fond à son montant d'origine de 250 000 \$. Une attribution additionnelle de 50 000 \$ a été approuvée au cours de l'exercice de 2001 et celui de 2002 pour augmenter le fond de réserve pour les imprévus à 350 000 \$ au 31 mars 2002. Aucune attribution n'a été approuvée au cours de l'année financière qui se termine en 2003 et en 2004.

### 9. FONDS DE RÉSERVE POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT

Le 26 mars 2002, le Conseil d'administration du Centre canadien pour l'éthique dans le sport a approuvé la création d'un Fonds de réserve de la stratégie sur l'éthique au montant de 250 000 \$ destiné au financement de projets connexes au développement de la Stratégie sur l'éthique à la discrétion du Conseil d'administration. En 2004, le Conseil d'administration a approuvé le changement de nom du Fonds de réserve de la stratégie sur l'éthique en faveur du Fonds de réserve pour l'éthique dans le sport. Au cours de 2004, le Conseil d'administration a approuvé une appropriation de 400 000 \$ des surplus du Fonds de réserve pour l'éthique dans le sport à la suite de la distribution d'une équité provenant de Anti-Doping International. Le conseil d'administration a aussi approuvé une appropriation de 33 000 \$ du Fonds de réserve pour l'éthique dans le sport vers l'excédent afin de couvrir le déficit d'opérations.

## 10. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES CONNEXES

Deux gestionnaires du Centre sont également des directeurs de la Fondation de l'Esprit du sport, un organisme de bienfaisance enregistré. Le Centre a donné un support administratif au coût NIL (2003 - 18 000 \$) à la Fondation.

International Testing Inc. (ITI) est une partie connexe par son statut de filiale à part entière du Centre. Les comptes recevables comprennent un montant échu de ITI de 5 750 \$ (2003 - Nil). Le but d'ITI est d'assurer des services de tests de dopage et de prélèvement d'échantillons. Le Centre a fourni un soutien administratif au coût de 5 000 \$ (2003 - 5 000 \$) à ITI.

Anti-Doping International est une filiale commune composée de trois agences nationales de lutte contre le dopage : le Centre canadien pour l'éthique dans le sport, la Australian Sports Drug Agency et le Anti-Doping Norway. Le Centre a accepté le rôle du secrétariat pour l'administration, la comptabilité et les finances. Le montant total des fonds détenus en fiducie par le Centre pour le ADI est de 683 346 \$ U.S. au 31 décembre 2003 (2002 - 1 861 248 \$ U.S.). Les fonds détenus en fiducie ne sont pas rapportés dans les états financiers. Au cours de la période se terminant le 31 décembre 2003, le Centre a reçu 120 974 \$ U.S. pour les charges opérationnelles (2002 - 130 552 \$ U.S.) et des frais de bureau de 21 828 \$ U.S. (2002 - 0 \$ U.S.). Durant 2003, Le Centre a reçu une distribution d'équité de ADI de 415 638 \$ CAN laquelle somme a été transférée dans l'excédent.

Ces transactions s'inscrivent dans le cours normal des opérations et correspondent à la valeur d'échange des services de gestion convenus mutuellement par les parties connexes.

## 11. ENGAGEMENTS

(a) Le Centre négocie présentement une nouvelle entente contractuelle de trois ans avec le laboratoire de contrôle de dopage INRS-Santé pour ses services. Jusqu'à ce que cette entente contractuelle soit finalisée, le Centre continue de verser un paiement de l'ordre de 800 000 \$ par année; cependant, la nouvelle entente de trois ans faisant présentement l'objet d'une négociation verra le Centre verser à INRS-Santé la somme de 1 069 000 \$ en 2004-2005, alors que les frais seront négociés pour les deuxième et troisième années.

(b) Le Centre paie un loyer de base annuel de 80 540 \$ jusqu'en 2007 et des frais d'exploitation et taxes connexes d'environ 105 000 \$ par année.

Le Centre a sous-loué à une tierce partie jusqu'en 2007 une partie de ses locaux qui était inoccupée moyennant un loyer annuel de 23 046 \$, plus les coûts d'exploitation et taxes connexes d'environ 31 000 \$ par année.

## 12. PROJET PROVISOIRE RED

Un montant totalisant 30 050 \$ du financement non utilisé de 2003 a été retourné à Sport Canada, représentant des revenus différés de 14 907 \$ et un ajustement de revenus pour 2003 de 15 143 \$. Conformément, les dépenses et les revenus du Projet provisoire RED pour 2004 reflètent 624 439 \$ touchant l'activité de l'année courante, réduits du redressement de 15 143 \$ concernant 2003.

## 13. ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Cet état n'a pas été préparé compte tenu que tous les renseignements pertinents se retrouvent dans les autres états financiers.